

# INTRODUCTION



Cet ouvrage est issu d'une thèse de doctorat soutenue en octobre 2011 à l'université de Bretagne occidentale (Brest), intitulée *Iuppiter in Gallia. Recherches sur l'iconographie, l'essence et le culte de Jupiter en Gaule romaine* et menée sous la direction de Gérard Moitrioux, professeur émérite d'histoire romaine, à l'UBO. Cette thèse s'appuyait sur l'inventaire critique des témoignages lapidaires, qu'ils soient iconographiques ou épigraphiques, pour proposer un renouvellement de notre compréhension du culte jovien par l'étude de la localisation et des voies de pénétration des témoignages inventoriés, la question des modèles iconographiques ainsi que l'évocation de la nature, des fonctions et de la place du dieu dans les structures culturelles gallo-romaines. La présente publication ne pouvant accueillir la totalité de ce texte, nous avons fait le choix de proposer une version remaniée, dans la perspective de présenter aux lecteurs un premier bilan de nos conclusions en nous consacrant aux images et monuments jupitériens en Gaule romaine.

Les premières synthèses consacrées aux images et aux monuments joviens en Gaule romaine datent des années 1970 en France et 1980 en Allemagne, avec l'établissement des premières typologies concernant les colonnes du cavalier à l'anguipède et les premières tentatives pour saisir la chronologie ainsi que la diffusion de ce type de monument, à la suite de la spectaculaire découverte des sculptures de Vienne-en-Val. Gilbert-Charles Picard construit à partir de la description du groupe de Vienne-en-Val une typologie de ces monuments<sup>1</sup>, encore en usage de nos jours, malgré des incohérences issues de la mécon-

naissance de certains des groupes pris en exemple. Il réfléchit aussi sur la chronologie de ceux-ci et construit un modèle de diffusion des cavaliers à l'anguipède de l'ouest vers l'est, allant à l'encontre des conclusions précédentes de Pierre Lambrechts<sup>2</sup>. En 1981, Gerhard Bauchhenss et Peter Noelle publient en Allemagne un répertoire des colonnes du cavalier à l'anguipède découvertes dans le cadre administratif des provinces de Germanie Inférieure et de Germanie Supérieure<sup>3</sup>. Elle demeure la dernière étude de référence sur cette forme particulière du culte jovien. Cela d'autant plus que ce répertoire est complété par une mise en perspective de l'iconographie des groupes, par l'établissement d'une typologie de ces monuments et de leur environnement archéologique. La qualité de cet inventaire est indéniable, même s'il faut regretter la prise en compte systématique de la totalité des pierres à plusieurs divinités et des chapiteaux retrouvés isolément comme la preuve de la présence d'une colonne jovienne. Ces deux auteurs ont poursuivi par la suite leurs travaux sur les monuments joviens dans les provinces de Germanie, au fil des trouvailles ultérieures<sup>4</sup>.

Le principal défaut et la limite essentielle des études précédentes évoquant le culte de Jupiter dans les Gaules résidaient dans la prise en compte d'une seule partie de la documentation, souvent uniquement les colonnes du cavalier à l'anguipède, afin de choisir les éléments, isolés ou ambigus, destinés à soutenir les postulats avancés. Autre limite, le cadre de ces études, souvent restreint, qui ne permettait pas d'embrasser les témoignages dans leur globalité et leurs liens, dans la perspective de comprendre



leur répartition et les étapes de leur diffusion. Notre démarche, *a contrario*, privilégie la cohérence de l'ensemble des témoignages lapidaires joviens, classiques ou spécifiquement gallo-romains, en s'astreignant à examiner des séries complètes au plus près de la réalité culturelle. Nous suivons ainsi la méthode prescrite par Henri-Irénée Marrou<sup>5</sup> et surtout Gérard Moitricieux qui, dans le cadre de ses recherches sur le culte d'Hercule dans les Gaules<sup>6</sup>, a construit une méthode sérielle destinée à comprendre les étapes de diffusion d'un culte, l'essence d'une divinité et son rôle cultuel<sup>7</sup>. Notre étude s'inscrit dans cette démarche. Le cadre géographique retenu dépasse le cadre administratif des Trois Gaules puisque nous y adjoignons la Narbonnaise, la Germanie Supérieure et la Germanie Inférieure. Il nous a semblé intéressant d'y ajouter les districts militaires septentrionaux, les Champs Décumates, même s'ils sont considérés de statuts différents selon les auteurs. En effet, les Champs Décumates ont ainsi été rattachés à la Germanie Supérieure par les auteurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Nous les intégrons dans notre étude car nous partons du principe qu'il ne faut pas les dissocier des autres provinces, malgré le caractère militaire marqué et le peuplement original de ceux-ci pour les visées stratégiques de l'Empire. Ainsi, ce sont les territoires les plus récemment conquis par les Romains. Ils s'étendaient du Rhin, au Neckar et au Danube. Leur conquête est achevée sous Domitien qui les organise dans un premier temps comme un district militaire dans le but de constituer un glacis territorial placé entre les provinces de Germanie et les tribus germaniques. L'administration de cette région est le fait de Trajan et de ses successeurs qui divisèrent ces territoires en *civitates* par la création des cités des *Mattiaci*, des *Taunenses*, des *Auderienses* et des *Suebi Nicrenses*<sup>8</sup>. Sous Antonin le Pieux, le *limes* fut déplacé vers l'est, entraînant un second découpage territorial sous Marc Aurèle et Commode : les cités des *Alisinenses*, des *Aquenses*, des *Sumelocennenses*, la cité *Aurelia G(...)* et le municipe d'*Arae Flaviae* sont constituées<sup>9</sup>. Celles-ci connurent donc une histoire romaine plus courte du fait de leur abandon dans les dernières décennies du III<sup>e</sup> siècle ; elles furent très romanisées malgré une présence romaine restreinte chronologiquement. Les limites des autres provinces ne posent guère de problème, nous reprenons les découpages traditionnels, sauf dans le cas de la cité de Tongres que nous rattachons à la Germanie Inférieure suite à la découverte récente d'inscriptions. De même, nous rattachons la cité des Lingons à la Germanie Supérieure, comme ce fut le cas après la réforme administrative de Domitien.

Ajoutons d'ores et déjà que nous n'envisageons pas l'espace étudié comme un ensemble religieux unifié à tous points de vue mais un espace possédant une unité culturelle, résultat d'une histoire commune et conflictuelle depuis l'époque de l'indépendance qui s'est apaisée, enrichie et construite au fur et à mesure de l'époque romaine<sup>10</sup>. Cette affirmation s'oppose aux écrits des auteurs anciens, repris par les historiens modernes, qui, à la suite de César, délimitent les frontières de la Gaule aux Pyrénées et au Rhin. Dans un article récent<sup>11</sup>, Jean Loicq démontre que la doctrine du Rhin-frontière entre les *Celticoi* et les *Germani* remonte à une conception utilitaire des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., largement démentie par les données linguistiques et archéologiques. César lui-même contredit son affirmation dans le *De Bello Gallico*. En effet, à plusieurs reprises, César répète que Celtes et Germains s'établissent de part et d'autre du Rhin avant d'indiquer quelques pages plus tard qu'il y a des *Germani* du côté belge et que d'importants peuples celtiques sont établis dans la région transrhénane<sup>12</sup>. L'archéologie a démontré que le berceau des civilisations hallstattienne et laténienne se situait en Allemagne du Sud et que la frontière culturelle entre Germains et Celtes s'étendait au Nord du Rhin maritime et de la Lippe. Les Germains vivent donc à une latitude plus élevée que les affirmations césariennes le suggèrent<sup>13</sup>, ce qui explique la cohérence culturelle et ethnique de l'ensemble conquis par les Romains, Champs Décumates compris comme l'avaient noté Pierre Lambrechts dès 1948<sup>14</sup> et encore Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier récemment<sup>15</sup>. D'ailleurs, le Rhin évoqué comme une frontière ethnique entre les Germains et les Celtes n'a d'autre vocation que de légitimer la conquête césarienne ; l'usage du terme Germains est en contradiction avec la culture matérielle et l'archéologie des peuples installés dans les contrées rhénanes. Ainsi, Ralph Haussler démontre que les découvertes archéologiques récentes contredisent le récit de César qui présente les Vangions comme un peuple germanique déplacé sur la rive ouest du Rhin suite à la migration des Suèves sous la conduite d'Arioviste. Pourtant, l'étude de la culture matérielle et du peuplement du territoire vangion démontre qu'ils appartiennent à la culture celtique et qu'il existe une véritable continuité du peuplement depuis la période laténienne sur leur territoire ; si les Vangions ont été déplacés, le fait est plus ancien<sup>16</sup>. Ajoutons également que si le Rhin constituait une frontière ethnique entre les Celtes et les Germains, la religion des cités des Champs Décumates devrait refléter certains aspects de la religion germanique, or il n'en est rien. En dépassant le



cadre étroit des Trois Gaules, notre travail s'astreindra à comparer et à analyser dans leur globalité les séries de monuments et d'images joviennes à l'échelle de l'aire culturelle gallo-romaine.

Le but premier de cette démarche réside dans la réalisation d'un inventaire de l'ensemble des témoignages lapidaires joviens (annexes 8 à 11, p. 162-184) ; inventaire qui ne prétend pas à une exhaustivité illusoire du fait du jeu des législations, des possessions non déclarées et du devenir, souvent chaotique des objets. Nous n'avons pas réalisé non plus l'inventaire de la totalité des supports, laissant de côté les petits bronzes et les céramiques difficilement inventoriées. Ces objets sont bien souvent en possession de particuliers qui ne les déclarent pas systématiquement et ne connaissent souvent pas l'origine des objets. Il faut noter cependant que certaines études partielles ont déjà été consacrées à ces supports et que nous nous y référerons pour appuyer notre propos.

Il s'agit d'une démarche sérielle, autrement dit de mise en série des témoignages, qui repose sur l'inventaire critique des témoignages lapidaires. Nous avons repris l'identification des témoignages jupitériens de manière critique en distinguant les témoignages certains, les témoignages fragmentaires ou incertains et enfin ceux, qui après étude, s'avèrent faux. Pour réaliser cet inventaire, nous nous sommes appuyés tout d'abord sur un dépouillement de centaines de références bibliographiques (ouvrages, articles...) mais le recours à certains *corpus* et bases de données a été essentiel comme le *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* d'Émile Espérandieu et de Raymond Lantier, ainsi que les volumes du *Corpus Signorum Imperii Romani* consacrés à l'Allemagne et la Suisse. Ajoutons à cela les recueils déjà parus du *Nouvel Espérandieu* (Vienne, Lyon, Toul et la cité des Leuques, Fréjus) ainsi que les bases de données européennes (bases RBR/NESP, ubieratlupa, arachne) sans oublier d'autres sources écrites comme la revue *Gallia* et les *Cartes Archéologiques de la Gaule*, fort utiles pour la vérification des découvertes anciennes et plus récentes mais qui demeurent parfois approximatives.

Ensuite, nous avons envoyé une demande d'information à l'ensemble des musées archéologiques de France, d'Allemagne, de Suisse et des Pays-Bas pour connaître les monuments joviens conservés dans leurs collections. Cette enquête a donné des résultats substantiels puisque seulement une dizaine

de musées sur plus de deux cents n'ont pas encore répondu à ce jour. Cet inventaire nous a permis de réactualiser les informations que nous avons tirées des différents *corpus*. Nous avons tenu également à visiter aussi de nombreux musées et autres sites où sont conservés les témoignages afin d'être en contact direct avec ceux-ci, notamment lorsque les détails iconographiques étaient prégnants pour notre propos, le but étant de proposer aux lecteurs des informations les plus précises possibles et des clichés appuyant nos dires.

Cette démarche a porté ses fruits puisque cela nous a permis de définir avec assez de précision le nombre de témoignages joviens qui nous sont parvenus. Au cours de nos lectures, nous avons croisé les chiffres de 150 ou 200 cavaliers, mais aucun chiffre à propos des témoignages classiques. Le nombre de témoignages est bien plus élevé : 197 témoignages classiques, 262 cavaliers à l'anguipède et 28 Jupiter accosté d'un anguipède, soit 487 témoignages iconographiques lapidaires (annexes 9 à 11, p. 164-184). Nous avons également répertorié 45 colonnes jupitériennes dont la conservation permet de comprendre la composition et la variété de celles-ci (annexe 8). Nous adjoignons à cet inventaire des cartes de répartition des différentes séries iconographiques dans les provinces étudiées (annexes 1 à 7).

Pour prétendre dégager une synthèse sur les images et les monuments, l'étude devra mobiliser toutes les données et les sources disponibles afin de les confronter. Les premiers chapitres seront consacrés à un réexamen des grandes catégories de monuments joviens et à l'établissement d'une typologie afin de réfléchir à leurs liens. Nous développerons dans les chapitres suivant une étude synthétique sur les images joviennes : la démarche prendra en considération aussi bien les figurations classiques (en pied et capitoline) et spécifiquement gallo-romaines (Jupiter à la roue) ainsi que gigantomaches (Jupiter à l'anguipède et cavaliers à l'anguipède). Ces développements seront prolongés par une réflexion sur les modèles iconographiques et leur diffusion en Gaule où seront évoqués les raisons et les vecteurs de l'apparition des cavaliers à l'anguipède et des autres formes iconographiques. Au terme de l'étude, nous proposerons aux lecteurs d'approfondir nos connaissances sur les motifs de la destruction des images culturelles et des monuments joviens ; question trop souvent négligée dans les travaux précédents.



**NOTES**

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1. PICARD 1975, p. 176-184 et 1977, p. 89-113.                | 7. <i>Ibid.</i> , p. 4-7.  | 13. ROYMANS 1995, p. 61-62.             |
| 2. LAMBRECHTS 1942, p. 89-99.                                 | 8. RAEPSAET-CHARLIER 2009, p. 297-304.   | 14. LAMBRECHTS 1948, p. 539-541.        |
| 3. BAUCHHENS et NOELKE 1981.                                  | 9. <i>Ibid.</i> , p. 304-311. DIETZ 2006, p. 104-109.  | 15. RAEPSAET-CHARLIER 2006, p. 376-377. |
| 4. Je renvoie le lecteur à la bibliographie en fin d'ouvrage. | 10. CHRISTOL 1985, p. 79-99.   | 16. HAUSSLER 2008, p. 187-188.          |
| 5. MARROU 1944, p. 27.  | 11. LOICQ 2007, p. 66-80.  |   |
| 6. MOITRIEUX 2002.  | 12. <i>Ibid.</i> , p. 67-68. CÉSAR, <i>De Bello Gallico</i> , II, 3, 4; II, 4, 10; VI, 2, 3. |   |